

Arrêté du ministre de la Sécurité publique concernant l'élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en œuvre relativement aux orages et aux vents violents survenus entre le 1^{er} et le 3 août 2006, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté du 31 août 2006 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres afin d'aider les particuliers, les entreprises, les organismes et les municipalités qui ont subi des préjudices en raison des orages et des vents violents survenus entre le 1^{er} et le 3 août 2006, dans des municipalités du Québec;

VU l'annexe jointe à cet arrêté qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) qui permet au ministre responsable de l'application d'un programme d'élargir au besoin le territoire concerné;

CONSIDÉRANT que des municipalités qui n'ont pas été désignées à l'arrêté précité ont dû engager des dépenses additionnelles à leurs dépenses courantes pour diverses mesures d'intervention et de rétablissement afin d'assurer la sécurité de leurs citoyens ou ont relevé des dommages, en raison des orages et des vents violents survenus entre le 1^{er} et le 3 août 2006;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités ainsi qu'à leurs citoyens de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Est élargi le territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres, qui a été mis en œuvre le 31 août 2006 relativement aux orages et aux vents violents survenus entre le 1^{er} et le 3 août 2006, dans des municipalités du Québec, afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Le ministre de la Sécurité publique,

Signé à Québec, le _____

ANNEXE

<u>Municipalité</u>	<u>Désignation électorale</u>	<u>Circonscription</u>
---------------------	-----------------------------------	------------------------

Région 04

Saint-Mathieu-du-Parc	Municipalité	Saint-Maurice
-----------------------	--------------	---------------

Région 05

Piopolis	Municipalité	Mégantic-Compton
----------	--------------	------------------

Région 12

Saint-Camille-de-Lellis	Paroisse	Bellechasse
Saint-Gédéon-de-Beauce	Municipalité	Beauce-Sud

Région 15

Amherst	Canton	Labelle
La Macaza	Municipalité	Labelle
Rivière-Rouge	Ville	Labelle
Saint-Colomban	Paroisse	Argenteuil
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	Ville	Bertrand

Région 16

Rigaud	Municipalité	Soulanges
--------	--------------	-----------